Dans les départements français d'Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe) et à Saint-Martin

Une épidémie de Zika se propage actuellement sur le continent américain et dans des départements français d'Amérique (DFA). La Martinique et la Guyane sont passées la semaine dernière en niveau 3 du programme de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies, correspondant au stade épidémique. 1 cas a par ailleurs été confirmé en Guadeloupe et 1 autre à Saint-Martin.

A la demande de Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, les Agences régionales de santé (ARS) de Guyane, de Martinique et de Guadeloupe sont pleinement mobilisées, depuis le 19 décembre 2015, afin de surveiller, de prévenir et de prendre en charge les formes graves, notamment neurologiques, d'infection à virus Zika. Les professionnels de santé ainsi que la population des territoires concernés sont, depuis cette date, régulièrement informés.

A la demande de la ministre, l'Etablissement de Préparation et de Réponses aux Urgences Sanitaires (EPRUS) enverra une équipe de renfort sanitaire en fin de semaine en Martinique et en Guyane pour évaluer les besoins complémentaires à fournir aux hôpitaux et aux médecins dans ces territoires.

Enfin, sur la base de l'avis formulé le 22 janvier dernier par le Haut conseil de la santé publique (HCSP), les mesures d'information et de prévention ont été renforcées à l'égard des femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse :

· *pour celles qui résident dans les zones touchées, il est indispensable de consulter un médecin pour une information adaptée et un suivi médical renforcé ;*

· *pour celles qui souhaitent se rendre à Saint-Martin, dans les départements français d'Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe) ou dans les pays où sévit le Zika, il est*

recommandé un report de leur voyage.

Sur place, outre les moyens de protection physique (port de vêtement longs couvrant les bras et les jambes jusqu'aux chevilles, si possible imprégnés de répulsif, moustiquaires imprégnées dans l'habitat…), il faut utiliser jour et nuit un produit répulsif adapté en respectant les précautions d'emploi. La liste de ces produits est disponible sur le site du ministère de la santé. Les autorités sanitaires ont par ailleurs, en lien avec les collectivités locales, renforcé la lutte antivectorielle.

En métropole

L'Institut de veille sanitaire (InVS) a transmis ce jour le premier bilan du nombre de voyageurs ayant contracté le Zika dans une zone touchée et rentrés en métropole : 5 personnes depuis le début de l'année ont présenté des symptômes. Aucun des patients n'a présenté de forme grave de l'infection.

Pour rappel, le virus Zika ne se transmet pas d'homme à homme, mais seulement par l'intermédiaire d'une piqure de moustique *Aedes*. De ce fait, il n'y a pas actuellement de risque de transmission du virus Zika en métropole : nous ne sommes pas dans la période d'activité des moustiques *Aedes*, vecteurs du virus, comprise entre mai et novembre.